

Rapport annuel 2021

conseil fédéral du développement durable



Table des matières

Table des matières	3
RAPPORT DE DURABILITE	5
AVANT-PROPOS	6
EXPLICATION.....	7
CARTE D'IDENTITE DU CFDD	8
Historique	8
Composition	8
Structure	9
Fonctionnement du secrétariat.....	9
Missions légales	10
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020-2021, ÉVALUATION.....	11
ÉVALUATION GÉNÉRALE.....	28
GESTION DURABLE, PAR DOMAIN	29
Efficacité énergétique	29
Consommation d'eau.....	31
Mobilité.....	32
Gestion des déchets et utilisation des ressources	33
Politique d'achat	34
Sécurité et santé	35
Communication interne	36
Education et formation.....	37
Carrière	37
RAPPORT ADMINISTRATIF	39
AVIS DU CONSEIL	40
Nombre et consensus.....	40
Avis d'initiative	41
Les avis de 2021	41
Suivi des avis	42
INFORMATION ET COMMUNICATION.....	43

Bulletins d'information	43
Site web, médias sociaux et presse	43
ACTIVITES DU CONSEIL	47
Assemblée générale	47
Groupes de travail et de projet, comités d'accompagnement	47
Bureau	48
Dialogue politique et activités d'information internes	49
Events	49
Evaluation activités	50
Représentation	52
RAPPORT FINANCIER	53
ANNEXES	57
ANNEXE 1 RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES	58
ANNEXE 2 GRI	60

RAPPORT DE DURABILITE

AVANT-PROPOS

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2021. Nous vivons une période difficile. Au cours des deux dernières années, le monde a été confronté à une pandémie de grande ampleur. Dans le même temps, nous avons pris encore plus conscience de la gravité de la crise climatique, qui se révèle également être une crise de justice à l'échelle mondiale. Et en 2022, une guerre en Europe s'y est ajoutée. Les différentes crises interagissent et mettent en évidence les vulnérabilités et les défis. Les décideurs politiques et les gouvernements à tous les niveaux tentent de répondre à cette situation complexe de la meilleure façon possible.

Une fois encore, il est pertinent d'examiner tous ces défis sous l'angle du développement durable. En particulier maintenant, il est important de regarder et d'agir d'une manière suffisamment systémique. Le cadre international des Objectifs de développement durable (ODD) nous invite, à juste titre, à toujours garder à l'esprit les différentes dimensions - écologique, sociale et économique - lorsque nous abordons, entre autres, l'accélération de la transition climatique et énergétique. Les choix que nous faisons aujourd'hui renforceront-ils les vulnérabilités et les défaillances systémiques de l'ancien modèle, ou créeront-ils des opportunités pour un développement durable et équitable ? Il est fascinant de voir comment

les institutions européennes et les différents gouvernements de notre pays gèrent tout cela.

Le Conseil Fédéral du Développement Durable tente de jouer un rôle pertinent dans ce contexte. Même en période de crise ou de tension sociale, il est important de créer un espace pour un véritable dialogue entre les organisations de la société civile et entre la société civile et le gouvernement. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est plus que jamais payant.

Je pense qu'il est juste de dire qu'en 2021, le conseil a essayé de remplir sa mission sociétale aussi bien qu'il le pouvait, malgré les contraintes causées par la pandémie. Nous avons beaucoup investi dans des avis de qualité, notamment pour alimenter le plan belge de relance et de résilience. Un travail important a été réalisé sur un nouveau cadre pour les activités du Conseil dans les années à venir, avec une grande attention pour un certain nombre de processus européens, tels que le paquet *Fit for 55*.

Avec vous, je me réjouis de ce que les années à venir nous réservent. Je suis convaincu que le Conseil Fédéral du Développement Durable peut apporter une contribution contemporaine et socialement importante à tout cela.

François-Xavier de Donnea, Président du CFDD-FRDO



EXPLICATION

Pour ce rapport, nous nous sommes inspirés du cadre de reporting de la GRI (Global Reporting Initiative), une norme internationale de reporting qui accorde une attention suffisante aux trois dimensions de la durabilité : environnementale, économique et sociale. L'objectif n'est pas seulement d'être transparent et de fournir une image globale claire de nos activités. Mais il vise également à introduire un outil de gestion supplémentaire pour l'amélioration continue de la qualité de nos opérations et de l'efficacité des ressources déployées. Ce rapport est destiné à nos parties prenantes, aux décideurs politiques et aux membres.

Scope

Le rapport couvre les activités du secrétariat, situé dans la tour des finances (Boulevard du Jardin Botanique) à Bruxelles, et les résultats du Conseil. Bien que le CFDD soit membre de l'EEAC (European Environment and Sustainable Development Advisory Councils), le réseau européen des conseils sur l'environnement et le développement durable, les activités de l'EEAC ne sont pas prises en compte dans ce rapport.

Période de rapport

Les informations fournies dans le rapport couvrent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Fiabilité des données

Pour garantir l'exhaustivité et la véracité du rapport, une vérification externe des chiffres intégrés est également requise. Par exemple, la comptabilité et le respect de la législation sociale sont contrôlés par le SPF SPSCAE (Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement).

Icônes / Ce rapport utilise des icônes de Flaticon.com.



Contact | Jan Mertens • jan.mertens@frdo.be

CARTE D'IDENTITE DU CFDD

Chiffres clés CFDD 2021	
Personnel	7,3 VTE
Total des revenus professionnels (= aide publique)	€ 205.000
Budget rémunérations du personnel (via le SPF SSCE)	€ 592.760
Coûts (coûts de fonctionnement + investissements)	€ 149.601
Nombre d'avis émis	13
Membres ayant le droit de vote	24
Nombre d'activités de forum	6

Historique

Le CFDD (Conseil fédéral du Développement durable) a été créé en 1997 en remplacement du Conseil National du Développement Durable (CNDD) qui était en fonction depuis 1993. Le Conseil a été constitué par la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique belge en matière de développement durable (DD).

Composition

Le conseil compte 24 membres votants. Les membres du Conseil sont des représentants de divers groupes sociaux : organisations environnementales, organisations de coopération au développement, organisations d'employés et d'employeurs et organisations de jeunes. En outre, le Conseil compte des membres sans droit de vote et des observateurs. Il s'agit de scientifiques, de représentants d'organisations de consommateurs et de femmes, de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux, des différents conseils consultatifs environnementaux et socio-économiques, et des autres départements fédéraux chargés du développement durable. Le président du Conseil a une fonction de gestion, mais n'est pas actif sur le plan opérationnel.

Structure

Le Conseil est composé de trois organes qui assurent son bon fonctionnement :

- l'assemblée générale qui détermine la politique et approuve les avis
- le bureau qui coordonne l'opération et fait office d'instance d'arbitrage
- les groupes de travail et de projet préparant les avis, les activités du forum et les études.

Pour soutenir ces trois organes, le Conseil dispose d'un secrétariat permanent.

Sa Majesté la Reine est la présidente d'honneur.

Fonctionnement du secrétariat

Le secrétariat est responsable du soutien matériel, administratif et logistique du Conseil. Le secrétariat compte huit personnes : un directeur, six collaborateurs scientifiques et un assistant administratif.

En 2021, les personnes suivantes ont travaillé pour le secrétariat

- **Nathalie Boucquey**, collaboratrice scientifique (FR)
- **Alexis Dall'Asta**, collaborateur scientifique (FR)
- **Fabrice Dehoux**, collaborateur scientifique (FR)
- **Marc Depoortere**, directeur (FR)
- **Jan Mertens**, collaborateur scientifique (NL)
- **Koen Moerman**, collaborateur scientifique (NL)
- **Chris Schuurmans**, collaboratrice scientifique (NL)
- **Sven Vermassen**, assistant administratif (NL).

Le secrétariat permanent du CFDD est composé de 6 employés à temps plein, 1 employé à mi-temps et 1 employé à 4/5 temps. Il y a 8 employés statutaires. Le rapport entre les salaires de base des hommes et des femmes est de 1/1, comme les années précédentes.

Le secrétariat du Conseil est situé dans la Tour des finances, près du Jardin botanique.

Missions légales

Le Conseil a pour missions légales de :

- **formuler des avis** pour les autorités concernant toutes les mesures relatives à la politique fédérale en matière de développement durable et participer au dialogue politique avec les membres du gouvernement ;
- **être un forum** au sein duquel des idées peuvent être échangées concernant le développement durable. L'organisation des dialogues avec les parties prenantes pour préparer les avis au sein des organes statutaires, groupes de travail et forums fait également partie de ses attributions ;
- **informer et sensibiliser** les citoyens et les organisations publiques au développement durable, notamment par des journées d'étude, le prix du développement durable pour la presse et des publications ;
- **proposer des recherches** dans tous les domaines ayant un lien avec le développement durable.

Le Conseil exerce ses fonctions consultatives à la demande des membres du gouvernement, du parlement ou de sa propre initiative.



La conférence "Jeunesse, climat et communication" le 25 novembre 2021

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020-2021, ÉVALUATION

Responsabilité

Au cours de l'année 2021, le Bureau a travaillé à un nouveau programme d'activités. Les travaux ont été achevés à la fin de l'année 2021. Le nouveau programme d'activités 2022-2023 a été confirmé par l'Assemblée générale au début de l'année 2022. Le programme précédent couvrait la période 2018-2019 avec une mise à jour limitée pour 2020-2021. Dans un souci de continuité et de lisibilité, il a été décidé d'utiliser déjà la structure du nouveau programme d'activités pour le rapport 2021, complétée par des éléments spécifiques à 2021. Plusieurs actions pour 2022-2023 figuraient déjà dans le précédent programme d'activités ou étaient en préparation en 2021.

Cadre général

Objectifs du programme | (1) Accroître les connaissances des membres sur un thème, (2) Mieux connaître le point de vue des autres membres sur ce thème, (3) Faire passer des messages au monde politique par différents canaux.

Partenariats | Avec : les conseils régionaux, les autres conseils fédéraux, les administrations, le Parlement (en particulier la commission de l'énergie, de l'environnement et du climat), d'autres instances.

Un rôle interfédéral | Dans les sujets pour lesquels cela fait sens.

Les SDG comme cadre de référence | Faire référence de manière systématique au cadre SDG (approche transversale) et aux indicateurs pertinents. Suivre la façon dont les SDG ont été intégrés dans les différentes activités.

Suivi systématique | Des activités et des publications.

Les différentes activités sont scindées en « points prioritaires » et « points de suivi ».

1. Relance

1.1. Volet européen | *Point de suivi*



Objectif: Plusieurs avis ont été remis en 2020-2021. Il s'agit à présent de suivre la mise en oeuvre de ce volet européen au niveau fédéral.



Actions: (1) Un rapportage quant à la manière dont ces avis ont été suivis sera effectué par le Secrétaire d'Etat Dermine lors de l'AG du 9 février 2022. Sur cette base, le Conseil pourra décider de rédiger un avis supplémentaire ou non. (2022) (2) Le cabinet Dermine devrait organiser des tables rondes de suivi des mesures (travail sur des filières stratégiques, mise en place du conseil supérieur des investissements, ...). Le CFDD participera à ces tables rondes. (2022-2023) (3) Finaliser les avis sur la politique de relance. (2021)



Ce qui a été fait: En 2021, trois avis liés au plan de relance et de résilience ont fait l'objet de travaux très intensifs. Plus de 20 groupes de travail ont travaillé sur ce sujet.



Évaluation: Le travail, avec d'autres conseils consultatifs, pour élaborer des avis (et des contributions en général) dans le processus du plan belge de relance et de résilience a été particulièrement intense et pas toujours facile. Le Conseil n'a pas toujours reçu tous les documents pertinents à temps et a dû travailler dans des délais très courts. Vu sous cet

angle, le résultat est très positif. L'impact réel de ces avis n'était pas toujours clair. Il faut cependant dire que le gouvernement a impliqué le Conseil très activement dans tout cela. Cela ressort également du retour d'information fourni par le secrétaire d'Etat Dermine au début de l'année 2022.



1.2. Volet fédéral | *Point de suivi*



Objectif: Se pencher sur plan de relance fédéral, indépendant du plan européen.



Actions: A la demande du cabinet Dermine, le CFDD rédigera un (ou plusieurs) avis sur ce sujet. (2021-2022-2023)

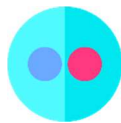


Ce qui a été fait: Après que le Conseil ait déjà formulé trois avis pour alimenter le plan belge de relance et de résilience, une autre demande est venue du gouvernement pour alimenter le plan de relance fédéral. Compte tenu du calendrier très serré de la demande, il a été décidé de soumettre au secrétaire d'Etat plusieurs avis existants regroupés en un seul document.



Évaluation: Le Conseil a tenté de répondre à la question du secrétaire d'Etat du mieux qu'il pouvait. Une fois encore, dans les mêmes conditions

de travail difficiles, la création d'un nouveau texte s'est avérée impossible. Cependant, avec les avis existants, une bonne contribution a été donnée au gouvernement.



2. Développement durable

2.1 Évaluation de la Loi de 1997 sur le développement durable | *Priorité*



Objectif: Pour les 25 ans de la loi de 1997 sur le Développement durable, le cabinet de la Ministre Khattabi aurait l'intention de faire une évaluation de cette loi.



Actions: Selon la volonté de la ministre d'impliquer le CFDD, remettre un avis sur la proposition de révision. (2022-2023)



Ce qui a été fait: En 2021, rien n'a été fait pour cette action. Ce n'est que lors d'une activité spéciale organisée en 2022 pour marquer les 25 ans de la Loi sur le développement durable que la ministre a donné une première indication du travail accompli. (Plusieurs membres du conseil et du secrétariat ont été contactés en 2022 par la chercheuse qui travaille sur une étude à la demande du ministre).



Évaluation: /

2.2 Développer le soutien sociétal au développement durable : les jeunes, la communication, le climat et le développement durable |

Priorité 



Objectif: Mettre en évidence des actions de communication/ sensibilisation mises en oeuvre par des jeunes (pour les jeunes), relatives au changement climatique dans le cadre du développement durable. Ces actions de communication peuvent viser des changements de comportement individuel ou adopter une approche holistique et systémique qui remette en question de manière plus large des choix collectifs



Actions: (1) Sur la base de la conférence du 25/11/2021, organiser en 2022 une conférence en présence de la présidente d'honneur, mettant en évidence des actions de communication/ sensibilisation mises en oeuvre par des jeunes pour les jeunes. (2021-2022) (2) Une étude sera lancée pour répondre à des questions telles que : Comment les jeunes imaginent-ils leur avenir dans le contexte du défi climatique ? Que faut-il pour que les jeunes aient le sentiment que la transition existe pour tout le monde ? Quels types de politiques sont nécessaires ? Quelles sont les garanties nécessaires pour que des jeunes de différents groupes sociaux puissent s'engager dans la transition ? Comment donner en particulier aux jeunes (vulnérables) des opportunités sur le marché du travail par le biais de leurs études et de leurs choix professionnels, ce qui peut alors également constituer une contribution importante à la transition ? En fin de processus : évaluation et décision quant à une éventuelle suite à y donner. (2021-2022) (3) Il s'agira d'analyser la question suivante : « Est-ce que les jeunes se posent la question de la durabilité au

moment de leur choix d'étude ? Dans quelle mesure, et quelle place occupe la durabilité dans ce choix d'une filière d'enseignement ? » Le secrétariat rassemblera les connaissances pertinentes. Une conférence sera organisée, avec compte-rendu des échanges. (2022)



Ce qui a été fait: Il s'agit d'un processus en trois parties. La première a eu lieu en 2020. La seconde en 2021. Le troisième est en préparation pour 2022. Après la conférence de 2020, un travail intense a été réalisé avec les représentants des jeunes en 2021 pour préparer une conférence en novembre. Il était prévu que les jeunes organisent un hackathon le 16 octobre. À ce moment-là, ils travailleront sur des recommandations qui seront ensuite soumises à la conférence en novembre. En raison des conditions difficiles causées par la crise corona, le hackaton a été annulé. Cependant, les jeunes ont préparé leurs recommandations. Celles-ci ont été présentées et commentées lors d'une conférence très intéressante le 25 novembre 2021. Le ministre Khattabi était présent tout le temps et a également réagi de manière approfondie aux recommandations. En 2021, le cahier des charges de l'étude a également été élaboré. En décembre, la mission a été confiée à un groupe de chercheurs. Une conférence sur les compétences et les opportunités pour les jeunes, le climat et le marché du travail, où les résultats de l'étude seront également présentés, est prévue le 30 novembre 2022. Une activité en présence de la présidente d'honneur est également prévue pour la fin de l'année 2022.



Évaluation: Bien que le processus ait démarré un peu lentement - principalement dû à la crise sanitaire - le résultat du travail a été très bon. La conférence de novembre était très intéressante et d'un niveau élevé. La contribution des représentants des jeunes a été très appréciée par les experts et par le ministre. Un bon cadre a également été établi pour ce qui, espérons-le, deviendra une étude très intéressante.



2.3. Rapport fédéral développement durable | *Priorité*



Objectif: Renforcer le dialogue entre le Bureau du Plan et les membres du CFDD sur des questions relatives aux rapports fédéral développement durable, tant pour la partie évaluative que prospective.



Actions: Rédiger un avis d'initiative sur les prochains rapports. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Il n'y a pas eu d'activité liée au rapport fédéral en 2021. Aucun rapport fédéral n'a été publié en 2021.



Évaluation: /

2.4. Plan fédéral de développement durable | *Priorité*



Objectif: Suivre la mise en œuvre du plan.



Actions: A la demande de la Ministre Khattabi, et sur la base d'une analyse de la manière dont il a été tenu compte de l'avis du CFDD dans la rédaction de la version finale du plan, participer au suivi de la mise en œuvre du plan via des tables rondes. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: En 2021, le conseil a travaillé de manière très intensive à l'élaboration d'un avis global sur l'avant-projet du plan fédéral de développement durable. Malgré un calendrier serré, l'avis a été remis à temps. Après l'adoption officielle du plan, le secrétariat a procédé à une analyse approfondie de la manière dont l'avis du Conseil a été pris en compte dans la version finale du plan. Cette analyse a également été soumise à la ministre. La ministre a donné des informations détaillées sur le suivi de l'avis lors de sa présentation au Conseil début 2022.



Évaluation: Le Conseil a rempli au mieux le rôle prévu par la loi dans l'élaboration du plan fédéral. L'avis est de grande qualité. Le Conseil s'interroge sur la mesure dans laquelle le plan fédéral est pleinement conforme au cadre juridique, mais il s'est acquitté de sa tâche au mieux de ses capacités. C'est en tout cas

une bonne chose qu'il y ait enfin à nouveau un plan fédéral. L'analyse de l'impact de l'avis du CFDD sur le plan est également pertinente.



2.5. Suivi de la réforme de l'Etat | *Point de suivi*



Objectif: Une discussion a actuellement lieu au parlement fédéral et au sénat dans le cadre de la réforme de l'état, sur les aspects énergie-climat-environnement-durabilité.



Actions: Suivre l'agenda parlementaire. (2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise à ce sujet en 2021.



Évaluation: /

2.6. Voluntary National Review | *Priorité*



Objectif: Etre impliqué dans la Voluntary National Review.



Actions: Rédaction d'un avis d'initiative en vue de donner des inputs proactifs sur la VNR (Voluntary National Review). (2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise à cet égard en 2021. En 2022, il est apparu que la prochaine VNR belge est prévue pour 2023 et les préparatifs ont commencé.



Évaluation: /

2.7. Green Deal | *Point de suivi*



Objectif: Suivre la mise en œuvre du Green Deal.



Actions: (1) Lors des différents travaux des GT, le cas échéant, un suivi de la mise en œuvre en Belgique des parties pertinentes du Green Deal sera fait. (2021-2022-2023). (2) Le secrétariat rédige et envoie aux membres et aux personnes intéressées un « Green Deal Briefing » reprenant les actualités pertinentes liées au Green Deal. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: En 2021, l'attention portée aux éléments spécifiques du Green Deal a été relativement limitée. Indirectement, on pourrait considérer que l'attention portée à la politique de

relance s'inscrit dans la logique du Green Deal, et en ce sens, l'attention a été grande. En revanche, le briefing hebdomadaire sur le Green Deal a fait l'objet d'un travail intensif. Il reçoit systématiquement plus de lecteurs et des réactions très positives.



Évaluation: Cette action a été menée au mieux de nos possibilités. Le Green Deal Brief est devenu un point de référence important pour nombre de nos parties prenantes, ce qui rejaillit positivement sur le Conseil.



3. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous

3.1. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous | *Priorité*



Objectif: Suivre la mise en œuvre de la conférence nationale transition juste, sur la base de l'avis rédigé.



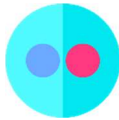
Actions: Lorsqu'un programme de conférence sera disponible, et/ou sur la base des résultats de cette conférence, le GT pourra rédiger un avis d'initiative. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Peu d'initiatives, voire aucune, ont été prises en la matière. Il appartient au gouvernement de présenter une proposition concrète sur la manière d'organiser une conférence nationale. Fin 2021, les préparatifs ont commencé au niveau gouvernemental. Le Secrétariat est resté en contact régulier avec le cabinet pour vérifier si les informations pertinentes étaient déjà disponibles. Dans le courant de l'année 2022, le travail a réellement commencé. Il y a des perspectives pour un rôle fort pour le CFDD.



Évaluation: Le Conseil a suivi ce dossier du mieux qu'il a pu en 2021. Cependant, il était encore trop tôt pour prendre des initiatives.



3.2. Innovations, comportements et infrastructures | *Priorité*



Objectif: Le CFDD se penchera sur la réalisation concrète d'une transition juste dans différents secteurs et traitera des questions suivantes : Quel est le rôle des innovations, de la recherche et de la formation dans la transition vers une économie climatiquement neutre (à décliner selon les secteurs, dans le cadre d'un développement durable) ? Quel est le rôle des comportements ? Quel est le rôle des infrastructures vues de manière large : énergie (dont l'hydrogène), navigation, ferroviaire, villes intelligentes... ?



Actions: organiser sur les thèmes évoqués plus haut des conférences/ tables rondes avec des experts (notamment du niveau européen, dans le cadre du green deal), des académiques et des administrations. Une vue globale des impacts des différents secteurs pourra être apportée, ainsi que des présentations de secteurs dans lesquels il y a des roadmaps, qui sont construites de manière concertée (bonnes pratiques). (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise pour cette action.



Évaluation: Cette action n'a pas été exécutée.



4. Biodiversité et modes de consommation

4.1 COP15 | *Priorité*



Objectif: Préparer la deuxième partie de la Conférence biodiversité qui se tiendra en 2022 (COP15). Effectuer un suivi de la mise en œuvre de la COP en Belgique.



Actions: (1) Faire évoluer la note de cadrage vers un avis à établir en collaboration avec les

conseils régionaux. (2021-2022) (2) Organiser une table ronde en préparation à la COP. (2021-2022)



Ce qui a été fait: Nous travaillons intensivement sur cette action depuis 2021. Un obstacle majeur à ce processus a été le report répété de la COP15 elle-même, ce qui a rendu difficile le calendrier de nos travaux. Au cours de l'année, nous avons déjà travaillé très dur sur une note de cadrage avec une vision pour la COP15. La ministre a également annoncé une table ronde, mais elle a été reportée à 2022, en raison du report de la COP15. A la fin de l'année 2021, la note-cadre avait déjà été élaborée. Elle a été transposée en 2022.



Évaluation: Cette action a été menée au mieux de nos possibilités. Toutefois, les travaux ont été entravés par l'incertitude internationale entourant l'organisation de la COP15, en raison de la crise du Covid.



4.2. Mer du Nord | *Point de suivi*



Objectif: Préparer la révision du plan d'aménagement de la Mer du Nord.



Actions: Rédiger un avis s'il y a une demande du Ministre. (2023)



Ce qui a été fait: Il n'y a pas d'initiative à ce sujet en 2021.



Évaluation: /

5. Financement de la transition vers une société bas carbone et durable

5.1. Finance durable | *Point de suivi*



Objectif: Dans le cadre de l'étude « sustainable finance » (et de l'élaboration de la future stratégie fédérale finances vertes), dialoguer entre membres sur cette thématique et voir si un consensus peut facilement être trouvé sur certains points (grands principes, ...)



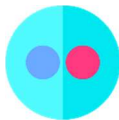
Actions: (1) Afin d'approfondir les connaissances des membres et de se préparer à d'éventuelles demandes d'avis, il est prévu :
D'organiser une table ronde après la remise du rapport final de Trinomics. Si des points communs entre les membres se dégagent, le GT pourrait décider de rédiger un avis. / D'organiser parallèlement des événements spécifiques pour approfondir des thèmes recueillant un intérêt collectif : Les données ESG, Green budgetting, Rôle des sociétés publiques d'investissements (2022-2023), (2) (2021)
Organisation d'un certain nombre d'activités.



Ce qui a été fait: Au cours de l'année 2021, les résultats concrets de la stratégie renouvelée annoncée par le gouvernement fédéral étaient encore attendus. Cependant, en consultation avec l'agence, plusieurs activités publiques ont été organisées. Elles peuvent également être considérées comme une préparation au travail sur les initiatives fédérales. Plusieurs événements ont été organisés : 23/03/2021 | Relance et investissements stratégiques, 17/06/2021 | Rapports sur le développement durable des entreprises : développements récents, 30/11 et 01/12/2021 | Mettre la finance au service du développement durable : quel rôle pour les gouvernements et le secteur financier. Le nombre de réunions des groupes de travail était limité.



Évaluation: Il n'y a pas eu d'activité intense sur ce thème au sein du groupe de travail. Nous attendons toujours des initiatives de la part du gouvernement. En 2022, il y aura probablement un travail plus actif. Il y a cependant eu des activités publiques très appréciées.



5.2. Fiscalité verte | *Point de suivi*



Objectif: Dialoguer entre membres sur cette thématique et voir si un consensus peut facilement être trouvé sur certains points (grands principes, ...).



Actions: Le GT se réunira pour voir si des points consensuels peuvent facilement se dégager en vue de la rédaction d'un avis d'initiative. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise dans ce domaine.



Évaluation: Aucune initiative n'a été prise pour cette action. Il est possible que cela se produise en 2022.



5.3. Blockchain | *Point de suivi*



Objectif: Développer des connaissances sur la thématique du blockchain (gestion des contrats, ...) appliquée à la finance durable.



Actions: Organisation d'un séminaire informatif. (2022)



Ce qui a été fait: Cette action est prévue pour 2022. La conférence a eu lieu le 4 mai 2022.



Évaluation: /

6. Modèles économiques innovants

6.1. Plan fédéral d'actions « Economie Circulaire » | *Priorité*



Objectif: Suivi de la mise en place d'actions concrètes dans le cadre du plan fédéral d'actions Economie Circulaire.



Actions: (1) Via des avis ou tables rondes, et suite à la demande des ministres impliqués, suivre la concrétisation des mesures liées aux différents points du plan d'action Economie Circulaire, avec le CCE et CNT. (2021-2022-2023), (2) Suivi de l'étude sur la construction circulaire. (2021)



Ce qui a été fait: Début 2021, les avis qui ont été rendus en 2020 sur le thème de l'économie circulaire ont été présentés à différents membres du gouvernement. En 2021, un avis a ensuite été préparé sur le projet de plan d'action fédéral sur l'économie circulaire. Cet avis a été finalisé et également présenté au gouvernement. Aucune autre initiative n'a été prise en 2021 pour donner suite à l'étude sur la construction circulaire.



Évaluation: Cette action est bien exécutée.



6.2. Ressources naturelles et transition énergétique | *Point de suivi*



Objectif: Analyser les besoins en ressources naturelles (en particulier les ressources minérales) pour assurer la transition énergétique et comprendre les différents défis que cela représente, notamment en ce qui concerne l'accessibilité aux ressources. Ebaucher des pistes en vue de relever ces défis (ex : économie circulaire). Suivre les évolutions des politiques en la matière (ex : batteries) en vue de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes d'avis.



Actions: Organiser un séminaire avec une présentation de l'étude réalisée par la KUL pour Eurométaux. Par la suite, organiser des ateliers participatifs sur des sous-thèmes pour en retirer des pistes, tendances, etc. (2021-2022)



Ce qui a été fait: Après la présentation d'une étude de la VUB lors d'un webinaire fin 2020, un webinaire interne a été organisé le 24 février sur les nouvelles règles de l'UE pour les piles. Des membres du FRDO-CFDD sont également intervenus lors de ce webinaire. L'enregistrement a ensuite été publié sur notre site web. L'action proposée d'approfondir le sujet dans un séminaire a été discutée. Il a été convenu que le séminaire serait organisé en 2022. De cette manière, les résultats d'une nouvelle étude de la KU Leuven

peuvent également être intégrés. L'événement est désormais prévu pour septembre ou octobre 2022.



Évaluation: Cette action a été réalisée du mieux possible en 2021. L'idée d'organiser une conférence a été reportée à plusieurs reprises. Son organisation en 2022 devrait permettre de préparer au mieux cette activité.



6.3. Awards économie collaborative | *Point de suivi*



Objectif: Poursuivre l'action initiée en 2019 (awards des plateformes d'économie collaborative les plus durables dans le secteur de la mobilité) et ainsi développer des connaissances internes en matière d'économie collaborative dans le domaine de l'alimentation durable.



Actions: Lancer les awards de l'économie collaborative dans le domaine de l'alimentation durable en partenariat avec le SPF Santé Publique et l'AFSCA. (2022-2023).



Ce qui a été fait: En 2021, plusieurs réunions ont eu lieu avec, en premier lieu, le Service public fédéral Économie au sujet de l'organisation des prix. Finalement, le SPF Economie a décidé de ne plus organiser les prix. Il a ensuite été convenu de continuer

à travailler sur le projet. Le secrétariat du CFDD sera désormais le moteur, en collaboration avec le SPF Santé publique et l'AFSCA. Le processus sera relancé dans le courant de l'année 2022.



Évaluation: Aucun engagement concret n'a encore été pris pour 2021, mais cela ne relève pas de la responsabilité du CFDD. En tout état de cause, le secrétariat a travaillé de manière très constructive pour parvenir à un accord, ce qui a conduit le CFDD à prendre l'initiative d'une prochaine édition.



7. Energie / Climat

7.1. Paquet Fit-For-55 | *Priorité*



Objectif: Information des membres sur les différents volets de ce paquet, et remise d'avis selon les demandes.



Actions: (1) Organiser un séminaire informatif sur les différents volets du paquet Fit-for-55. (2022), (2) Organisation de tables rondes exclusivement pour les membres du CFDD sur certains aspects liés au Fit-for-55. (2022-2023)



Ce qui a été fait: En 2021, aucune initiative n'a été prise par le Conseil sur le thème "Fit for 55", lancé par la Commission cette année-là. Des initiatives

ont toutefois été prises en 2022, suite à une question du ministre.



Évaluation: Le CFDD n'a pas pris de mesures proactives autour de "Fit for 55".



7.2. Préparation des COP climat | *Priorité*



Objectif: Information des membres sur les grands enjeux et décisions des prochaines COP Climat, et rédaction d'un avis par COP, exclusivement sur les aspects définis à l'agenda de la COP.



Actions: Informer les membres (éventuellement lors d'un séminaire). La présidence du groupe de travail Energie et Climat proposera une méthodologie de discussion. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Au cours des premiers mois de l'année, les membres du groupe de travail "Énergie et climat" ont principalement travaillé sur les avis relatifs au plan national de relance et de résilience. A partir du mois de mai, ils ont ensuite travaillé à la préparation d'un avis sur la COP26 à Glasgow. Il s'agissait d'un processus intense, qui a abouti à un avis adopté à la fin du mois de septembre. Comme chaque année, une table ronde a été organisée

avec le ministre compétent en vue de la préparation de la COP. Sous le précédent gouvernement, ces discussions avaient régulièrement lieu pendant la COP elle-même. La ministre Khattabi, comme le Conseil l'a demandé à plusieurs reprises, a choisi de l'organiser plus tôt. La table ronde a eu lieu le 29 septembre. Il a été convenu qu'il y aurait un débriefing après la COP.



Évaluation: Cette action a été menée au mieux de nos possibilités. L'attitude proactive de la ministre a permis au Conseil de mieux remplir son rôle.



7.3. Suivi de la politique fédérale énergie/climat | *Priorité*



Objectif: Assurer le suivi des politiques énergétiques et climatiques menées au niveau fédéral, notamment en fonction de ce qui a été convenu dans le cadre du Plan national énergie et climat (PNEC) et de la stratégie de long terme (horizon 2050). Il faudra veiller à tenir compte du contexte du Pacte vert pour l'Europe (European green deal). Il faudra aussi faire un lien avec les politiques menées au niveau régional.



Actions: (1) Analyser les notes de politique générale des ministres de l'Énergie et du Climat, une fois celles-ci publiées, en ce qui concerne la révision du PNEC (niveau fédéral). Organiser une audition des responsables politiques et des administrations sur ces

sujets. Rédiger un avis sur la révision du PNEC. (2021-2022-2023), (2) Le cas échéant, participer aux « Klimaattafels » qui devraient être mises en place par la ministre du climat. (2022-2023), (3) Analyser la gouvernance de la pollution atmosphérique, y compris celle des poêles à bois. (2021)



Ce qui a été fait: Le Secrétariat a effectué une analyse complète de tous les documents de politique gouvernementale. Aucune initiative n'a été prise en 2021 concernant la révision du PNEC. Il n'y a pas non plus d'élément concret en 2021 sur l'éventuelle mise en place de tables climatiques. En général, il n'y a pas eu de suivi approfondi de la politique énergétique et climatique en 2021. Il n'y a pas eu non plus d'initiatives sur la gouvernance de la pollution atmosphérique.



Évaluation: Cette action n'a pas été mise en œuvre en 2021. Beaucoup de temps et d'énergie ont été investis dans le processus d'élaboration du plan national de relance et de résilience. La discussion sur la révision du PNEC et d'autres éléments de la politique énergétique et climatique fédérale est prévue pour 2022.



7.4. Mobilité et Transports | *Point de suivi*



Objectif: Aider à développer une vision à long terme de du rail via un avis, et notamment la Vision Rail 2040.



Actions: Selon les demandes d'avis ou autres implications de la part du ministre de la mobilité (rédaction d'un avis Vision Rail 2040 ; pour les autres demandes d'avis, le GT décidera). (2021-2022)



Ce qui a été fait: Les travaux de préparation d'un rapport consultatif sur la Vision Rail 2040 ont débuté fin octobre 2021. (L'avis a été publié en mars 2022). En 2021, l'attention s'est également portée sur un autre dossier de la mobilité, à savoir le MaaS (Mobility as a Service). En 2021, un webinaire a été organisé le 27/05, en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports, auquel le ministre Gilkinet a également participé. Il y avait beaucoup de participants.



Évaluation: Dès que cela a été possible, le Conseil a commencé à préparer l'avis sur la Vision Rail 2040. Il a fallu plus de temps qu'annoncé avant que les textes soient disponibles, c'est pourquoi le travail effectif a eu lieu en 2022.



7.5. Transport international de passagers | *Point de suivi*



Objectif: analyser les freins au développement du transport ferroviaire international, notamment dans le cadre d'une politique climatique qui encourage dans un contexte international un report des flux de transport aérien et routier (tant de passagers que de fret) vers le ferroviaire.



Actions: Selon les demandes d'avis ou autres implications de la part du ministre de la mobilité. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise pour cette action en 2021. Le ministre n'a pas posé de questions.



Évaluation: /

7.6. Impacts sociétaux du commerce électronique et du last mile | *Point de suivi*



Objectif: Analyser les impacts du commerce électronique et du last mile sur le développement durable. Analyser également les conséquences de la crise sanitaire sur ces aspects.



Actions: Organisation d'un séminaire ou webinaire sur la base des avis des Commissions Consultatives Spéciales Distribution et Consommation, et de travaux académiques. Montrer également quelques exemples positifs. (2021-2022)



Ce qui a été fait: Au début de l'année 2021, il a été convenu d'organiser ce webinaire au cours du second semestre de l'année. Plus tard, il a été décidé de la reporter à 2022. Le webinaire a eu lieu le 1er avril 2022.



Évaluation: La préparation de la mise en œuvre de cette action a commencé en 2021.



7.7. Etude sur l'électrification de la mobilité | *Point de suivi*



Objectif: Analyser les besoins en termes de mobilité électrique et les impacts sociétaux qui y sont liés.



Actions: L'étude de Climact pour le CFDD se termine le 30/11/2021. Il s'agira de la publier, d'en faire la promotion, notamment via un webinaire (début 2022). (2021-2022)



Ce qui a été fait: Début 2021, le contrat pour la réalisation de cette étude a été attribué à Climact. La mission a été réalisée dans les délais impartis. Il y a eu sept réunions du comité d'orientation spécial. L'étude a été publiée sur notre site web en décembre 2021. Le webinaire sur l'étude, très fréquenté, a eu lieu le 17 janvier 2022.



Évaluation: Cette action a été entièrement mise en œuvre.



8. Relations internationales

8.1. Séminaire interne de suivi sur le « Business Partnership Facility » | *Point de suivi*



Objectif: Assurer le suivi du programme « Business Partnership Facility ».



Actions: Une audition à organiser annuellement. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Le séminaire, qui portait sur l'examen à mi-parcours, a été organisé le 16 novembre 2021.



Évaluation: Cette action a été réalisée comme prévu. Comme les années précédentes, ce fut une expérience très intéressante et utile.



8.2. Table ronde sur le commerce extérieur | *Priorité*



Objectif: Assurer le dialogue entre les membres du CFDD et la ministre ayant en charge le commerce extérieur et/ou son administration.



Actions: Mettre en place des tables rondes. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Le Secrétariat a régulièrement demandé au cabinet de la ministre d'organiser une table ronde - comme il le fait chaque année. Cependant, il n'a pas été possible d'organiser une telle réunion. Il y a cependant eu une consultation avec l'administration sur la révision de la politique commerciale de l'UE, sur le même thème. Une table ronde sur le commerce international sera organisée en 2022, en présence de la ministre.



Évaluation: Cette action n'a pas été exécutée. Le fait que cela ne se soit pas produit n'est pas la faute du Conseil lui-même. Apparemment, il n'a

pas été possible pour la ministre concernée de répondre à notre demande.



8.3. Séminaire sur les enjeux du sommet EU-Afrique | *Point de suivi*



Objectif: Collecter de l'information sur les enjeux du sommet.



Actions: Organiser un séminaire informatif et interactif à ce sujet. (2022)



Ce qui a été fait: Dans le programme d'activités précédent, il y avait une action sur une initiative UE-Afrique annoncée par la Commission précédente. Cette initiative a été entre-temps sans objet. Le sommet UE-Afrique annoncé a été reporté en raison de la crise du corona. Lorsqu'il est apparu que cette conférence aurait lieu en février 2022, le point d'action a été adapté en conséquence. Il a été convenu que le Conseil organiserait un webinaire avant le sommet. Les préparatifs à cet effet ont commencé en 2021. Le webinaire a eu lieu le 11 février 2022 et a été très apprécié.



Évaluation: Cette action a été entièrement mise en œuvre.



9. Normes de produit

9.1. Révision de la loi Normes de Produits | *Point de suivi*



Objectif: La révision de la loi normes de produits semble à l'ordre du jour ; le groupe de travail pourrait travailler à une évaluation de cette révision.



Actions: Rédaction d'un avis sur demande éventuelle de la Ministre Khattabi. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise à ce sujet en 2021.



Évaluation: Cette action n'a pas été exécutée.



9.2. Séminaire Normes de Produits | *Point de suivi*



Objectif: Pour remercier le professeur Lavrysen de son implication dans le Conseil durant de nombreuses années, et en lien avec la possible révision de la loi normes de produits, organiser un séminaire

pour améliorer les connaissances des membres et du grand public au sujet de cette loi.



Actions: Séminaire d'information. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucun accord concret n'a été conclu à ce sujet en 2021.



Évaluation: Cette action n'a pas été exécutée.



9.3. Demandes d'avis | *Point de suivi*



Objectif: Le CFDD se prononcera sur les demandes d'avis qui lui seront transmises.



Actions: Faire des avis. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Toutes les demandes d'avis ont reçu une réponse positive. Il n'a pas toujours été facile de produire des avis dans les délais demandés par les différents ministres, mais tous les avis ont été produits.



Évaluation: Cette action a été réalisée.



Jean-Pascal van Ypersele, à la conférence du 25 novembre 2021

ÉVALUATION GÉNÉRALE

2021 était une année encore largement dominée par la pandémie mondiale. Une grande partie de l'activité s'est encore déroulée sous forme numérique. Il était souvent important pour le conseil - ainsi que pour la société dans son ensemble - d'être suffisamment flexible pour pouvoir passer rapidement d'une activité prévue physiquement à une version numérique. Nous pouvons dire que, dans l'ensemble, cela a bien fonctionné. Le changement de méthode de travail présente également des avantages. Les webinaires sont relativement faciles à organiser et continuent d'attirer de nombreuses personnes intéressées. Des enregistrements sont mis à disposition. Un plus grand nombre de membres peuvent participer aux réunions car l'option numérique offre parfois plus de possibilités de gestion de l'agenda. Le secrétariat du Conseil a entre-temps acquis une expertise considérable en matière de fonctionnement hybride. En outre, des investissements supplémentaires ont été réalisés dans les équipements afin de pouvoir travailler de manière hybride avec encore plus de qualité. En même temps, après la longue période numérique, les limites de cette méthode de travail sont apparues clairement. Les réunions sont relativement faciles à organiser sous forme numérique, mais la recherche active d'un consensus par le dialogue est plus facile dans un cadre physique. Il faut également prévoir suffisamment de moments informels pour créer la confiance et éviter les malentendus.

En 2021, le gouvernement fédéral a retrouvé un rythme normal. Il est à noter que - par rapport aux années précédentes - le conseil a été fréquemment consulté. Les demandes d'avis ont été nombreuses, l'attitude a été plus proactive et les membres du gouvernement ont investi plus de temps et d'énergie dans le contact direct avec les membres du conseil. Tout cela a parfois créé une charge de travail très lourde pour les membres du conseil et pour le secrétariat, y compris le travail dans le cadre du plan national pour la relance et la résilience. La recherche d'un bon équilibre reste d'actualité, afin que le conseil puisse remplir son propre rôle de manière qualitative sans grever la capacité des membres et du secrétariat. Par moments, l'équilibre a été perdu en 2021. Nous continuons à travailler sur de bons accords avec les membres du gouvernement et à réfléchir à l'amélioration de notre méthode de travail afin de pouvoir combiner un impact réel sur la politique avec une méthode de travail efficace et acceptable.

Vers la fin de l'année, le Secrétariat a entamé un certain nombre de renouvellements. Les préparatifs ont commencé pour un tout nouveau site web, un nouveau style maison et une modernisation de la politique de communication. Dans le courant de l'année 2022, ces renouvellements seront achevés.

GESTION DURABLE, PAR DOMAINE

Comment pouvons-nous, en tant que conseil, contribuer au développement durable ? Nous le faisons en donnant des avis sur les politiques et en alimentant le débat sociétal. En outre, nous nous efforçons de donner nous-mêmes le bon exemple dans la gestion de notre travail. Nous nous efforçons - avec les outils dont nous disposons - de rendre la gestion interne plus durable. Nous nous concentrons sur les aspects environnementaux les plus pertinents : le transport (déplacements domicile-travail et déplacements professionnels) et les bureaux (logement et politique d'achat durable). En outre, le FRDO-CFDD s'efforce de créer un climat social sain et attrayant pour ses employés.

Depuis 2009, le secrétariat du CFDD travaille avec un système de management environnemental (SME), un outil de gestion permettant d'améliorer continuellement la performance environnementale de l'organisation qui le met en œuvre. Pour 2020, le conseil a obtenu le label "Entreprise écodynamique à deux étoiles" (via Bruxelles Environnement). En raison de la crise du covid, aucun nouveau dossier n'a été soumis. L'intention est de le faire à nouveau au cours des prochaines années.

Nous indiquons ci-dessous, par domaine, comment nous mettons en œuvre la gestion durable de notre organisation. Il convient de préciser à l'avance qu'en raison de notre situation dans la tour des finances, nous disposons de relativement peu d'outils pour modifier activement certains éléments par nous-mêmes.

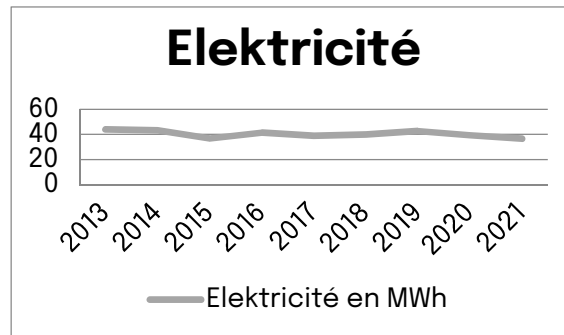
Efficacité énergétique

Consommation d'électricité

Comme la Tour des Finances n'a pas de compteurs séparés par locataire, on nous a attribué un quota de la consommation totale d'électricité du bâtiment, calculé sur la base d'un ratio qui tient compte de la surface des pièces que nous utilisons par rapport à la surface totale du bâtiment.

Consommation totale du 01/01/2021 au 31/12/2021 estimée sur la base du ratio = 36,75 MWh.

Elektricit�	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consomm. en MWh	43,4 MWh	36,8 MWh	41,4 MWh	38,9 MWh	40,00 MWh	42,79 MWh	39,45 MWh	36,75 MWh



En tant que conseil, nous n'avons pas notre propre contrat avec un fournisseur et nous n'avons aucune influence sur son choix. Nous sommes liés par le contrat pour l'ensemble du bâtiment. Il s'agit d'un contrat pour une électricité 100% verte.

Nous n'avons aucune idée du degré d'occupation de l'ensemble du bâtiment. Les fluctuations de l'utilisation peuvent être dues à des changements d'occupation. (Cela vaut également pour le gaz et l'eau).

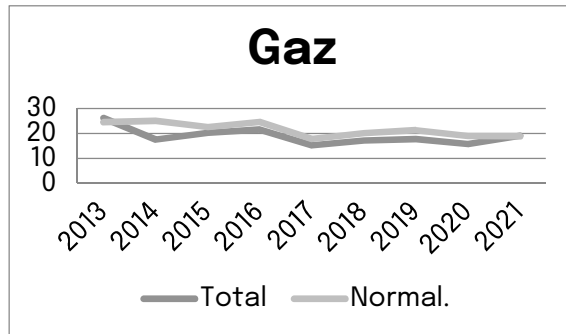
Consommation de gaz

La Tour des Finances dispose d'un compteur général pour le chauffage du bâtiment. On nous a attribué un quota, calculé sur la base d'une clé de répartition.

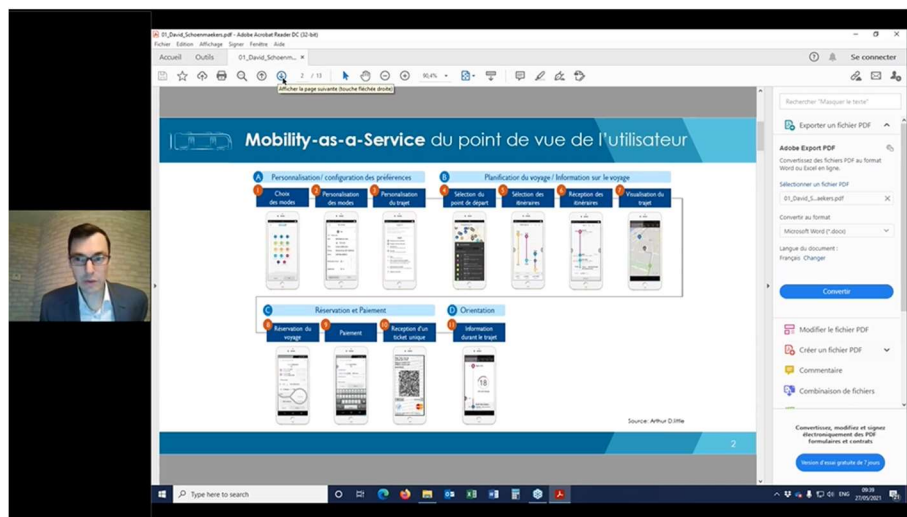
Consommation totale du 01/01/2021 au 31/12/2021 estimée sur la base du ratio = 19,22 MWh.

Consommation normalisée du 01/01/2021 au 31/12/2021 estimée sur la base du ratio = 18,91 MWh.

Gaz	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consomm. en MWh	17,66 MWh	20,30 MWh	21,56 MWh	15,36 MWh	17,28 MWh	17,79 MWh	15,81 MWh	19,22 MWh
Cons. Norm. en MWh	25,03 MWh	22,60 MWh	24,69 MWh	17,94 MWh	20,24 MWh	21,38 MWh	19,07 MWh	18,91 MWh



En tant que conseil, nous n'avons pas notre propre contrat avec un fournisseur et nous n'avons aucune influence sur son choix. Nous sommes liés par le contrat pour l'ensemble du bâtiment.



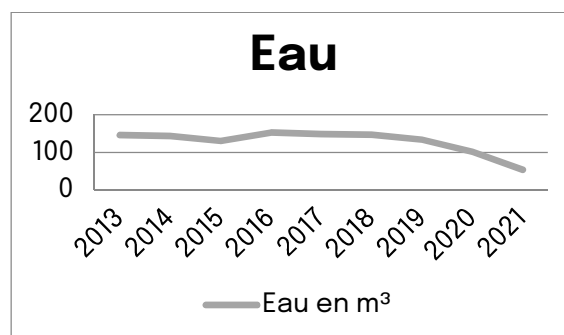
Le webinar sur la mobilité en tant que service du 27 mai 2021

Consommation d'eau

La Tour des Finances compte quatre compteurs d'eau. Une part de la consommation cumulée de ces quatre compteurs nous a été attribuée sur la base d'une clé de répartition.

Consommation totale du 01/01/2021 au 31/12/2021 estimée sur la base du ratio = 53,89 m³.

Eau	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consomm. en m ³	143,73 m ³	130,60 m ³	153,09 m ³	148,20 m ³	146,69 m ³	133,67 m ³	102,1 m ³	53,89 m ³



En tant que conseil, nous essayons naturellement de maintenir la consommation d'eau au plus bas niveau possible. Cependant, en tant que locataires, nous disposons de peu de moyens structurels pour réduire davantage la consommation.

Mobilité

Tous les membres du personnel du secrétariat du CFDD se rendent au travail en utilisant les transports publics. Ils sont entièrement remboursés pour tous les frais connexes (abonnements annuels individuels). Ils reçoivent également une indemnité kilométrique pour leurs trajets domicile-travail à vélo. Lorsqu'ils doivent se rendre à des congrès ou à des conférences externes, ils utilisent également toujours les transports publics.

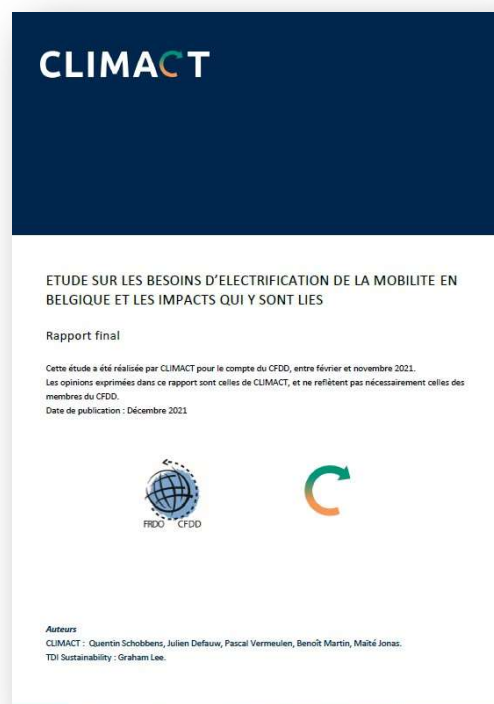
Pour les missions à l'étranger, les membres du personnel du secrétariat du CFDD, ainsi que le président, préfèrent utiliser des moyens de transport respectueux de l'environnement. Le train (2ème classe) est donc privilégié chaque fois que possible.

Les autres années, les émissions causées par les membres du Secrétariat pour les envois à l'étranger sont compensées, avec le soutien d'un projet durable. En 2019, 2 311 kg d'émissions d'équivalent CO2 ont été compensés, contre 732 kg en 2018, 2 446 kg en 2017, 5 700 kg en 2016, 281 kg en 2015 et 7 640 kg en 2014. Les différences sont principalement dues au lieu de la conférence annuelle sur le climat : 2014 Lima, 2015 Paris (moins de kilomètres, et utilisation du train au lieu de l'avion), 2016 Marrakech, 2017 Bonn, 2018 Katowice, 2019 Madrid. En 2020, en raison de la crise du Covid-19, aucune expédition à l'étranger n'a été effectuée. En 2021, 1 tonne de CO2 (1 vol et 2 trains à destination de

Glasgow) a été compensée. Cela a été fait pour un projet de biodiversité (par l'intermédiaire de South Pole, informations disponibles au secrétariat).

Il n'existe pas de données complètes sur les mouvements de nos membres dans le cadre des initiatives du Conseil.

Si des livraisons urgentes doivent être effectuées, le Secrétariat fait appel, dans la mesure du possible, à un coursier à vélo.



L'étude sur les besoins d'électrification de la mobilité, publiée en 2021

Gestion des déchets et utilisation des ressources

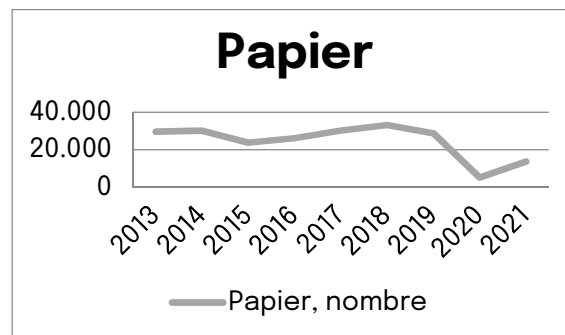
Nous appliquons un système de tri aux déchets que nous produisons. Le papier, le plastique, le verre, les canettes et les déchets résiduels sont collectés dans des bacs séparés, puis ramassés par l'entreprise, qui s'occupe du recyclage.

Enfin, les déchets qui doivent être considérés comme dangereux font également l'objet d'un traitement spécial.

Il n'y a pas de collecte séparée des déchets pour le conseil uniquement. Par conséquent, il n'existe pas de chiffres distincts sur la quantité de déchets collectés.

La principale ressource que nous consommons est le papier. Bien que nous fassions de gros efforts pour travailler sur ordinateur autant que possible et pour envoyer des documents à nos membres par voie électronique, nous devons souvent imprimer des documents avant une réunion, par exemple lorsqu'une contribution vient juste d'être reçue. En outre, nous devons veiller à ce que nos avis soient diffusés auprès des ministres, des parlementaires et des différentes parties intéressées. Cela se fait souvent par voie postale. Toutefois, nous limitons l'impact de notre utilisation de papier en utilisant du papier recyclé (labels Ecolabel et ISO 14001) et en imprimant les documents recto verso.

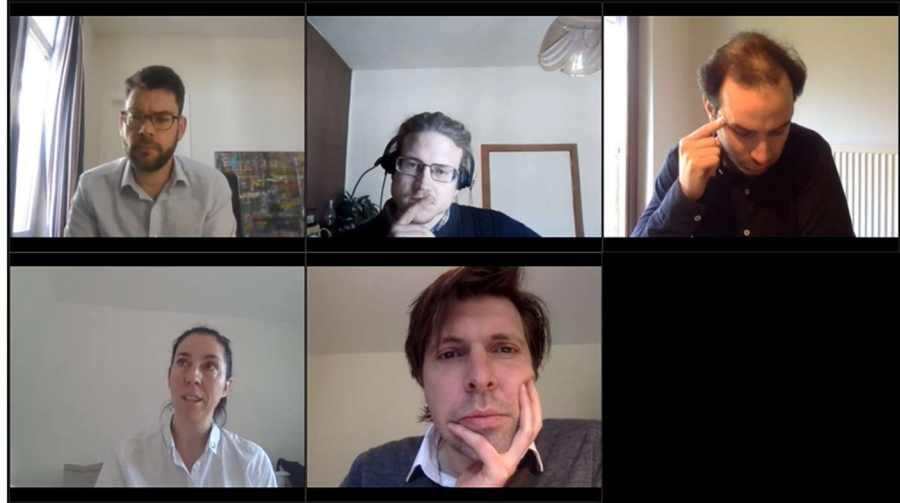
Papier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre	30.200	23.890	26.291	30.265	33.215	28.836	5.234	13.777



Politique d'achat

Lors de l'achat de produits, l'impact environnemental des produits est pris en compte autant que possible. En ce qui concerne le papier, nous choisissons toujours du papier 100% recyclé. Seuls les produits de nettoyage portant un label écologique sont utilisés.

Quant aux boissons et aux éventuels biscuits et chocolats pour les réunions, seuls des produits biologiques ou issus du commerce équitable sont servis. Le conseil a également choisi de proposer de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille. Lorsqu'un événement est organisé, nous travaillons autant que possible avec un traiteur certifié bio et/ou commerce équitable. Nous demandons également de prêter attention aux emballages et à la prévention des déchets. Nous choisissons toujours un lieu facilement accessible par les transports publics.



Le webinaire sur la relance et les investissements stratégiques du 23 mars 2021

Sécurité et santé

Sécurité au travail

L'exercice d'évacuation dans la tour des finances a normalement lieu en septembre. En raison de la crise du covid, il n'y a pas eu d'exercice en 2021.

Les seules substances potentiellement dangereuses avec lesquelles le secrétariat du CFDD travaille sont les déchets (toners, cartouches d'encre vides). Jusqu'à leur collecte, ils sont stockés en toute sécurité dans une pièce séparée des bureaux où travaillent les secrétaires.

A la demande du Secrétariat, une analyse de la qualité de l'air intérieur a été réalisée par une agence externe le 03/09/2020, avec des résultats plutôt positifs.

Bien-être au travail

Tout est fait pour rendre l'atmosphère de travail dans les salles du secrétariat du RDO aussi agréable que possible. L'emplacement des bureaux permet à la lumière du jour d'atteindre tout le monde. Grâce au double vitrage, les nuisances sonores peuvent être limitées. Il y a de nombreuses plantes vertes dans les pièces et les membres du personnel peuvent manger en paix dans une salle mise à leur disposition.

Le télétravail était déjà encouragé avant 2020. C'est devenu la norme pour tous les employés pendant la majeure partie de 2021 en raison de la crise du Corona.

Enfin, les employés bénéficient d'horaires de travail flexibles, de sorte qu'ils ont une certaine liberté pour adapter leurs horaires de travail à ceux du système de transport public et en fonction de leur situation familiale.

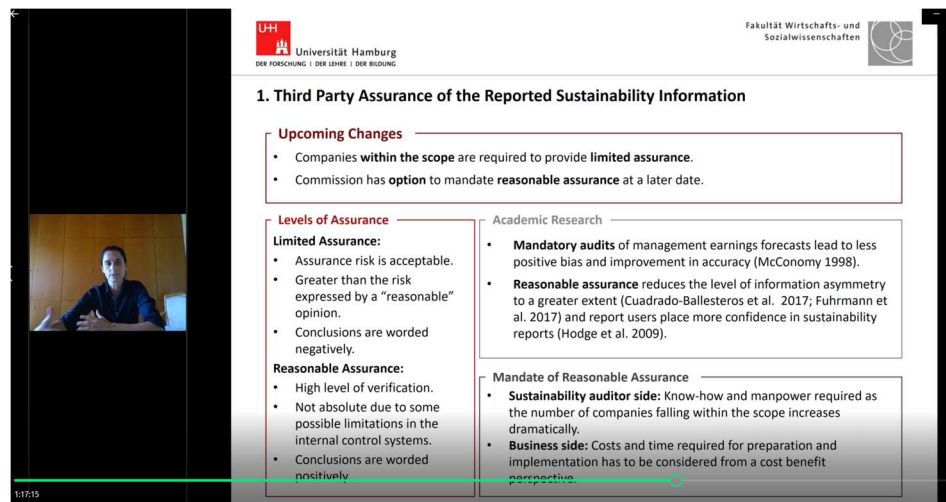
Communication interne

Pour assurer une bonne communication interne, les membres du personnel du secrétariat du RDO se réunissent le jeudi environ chaque semaine. Lors de ces réunions du personnel, les ordres du jour des différents groupes de travail sont examinés et les projets encore à réaliser sont discutés.

En outre, une réunion du personnel a normalement lieu à l'extérieur du CFDD chaque année après les vacances d'été. Pendant la journée du personnel, toute l'équipe du secrétariat se réunit afin

- d'une part d'évaluer si le travail du secrétariat correspond aux attentes des membres et des acteurs du CFDD
- de discuter de propositions innovantes pour le fonctionnement du conseil.

En 2021, la journée du personnel a eu lieu le 17 septembre.



The image shows a screenshot of a webinar presentation. On the left, there is a small video feed of a man speaking. The main part of the slide is a presentation slide with the following content:

Universität Hamburg
DER FORSCHUNG | DER LEHRE | DER BILDUNG

Fakultät Wirtschafts- und Sozialwissenschaften

1. Third Party Assurance of the Reported Sustainability Information

Upcoming Changes

- Companies **within the scope** are required to provide **limited assurance**.
- Commission has **option** to mandate **reasonable assurance** at a later date.

Levels of Assurance

Limited Assurance:

- Assurance risk is acceptable.
- Greater than the risk expressed by a "reasonable" opinion.
- Conclusions are worded negatively.

Reasonable Assurance:

- High level of verification.
- Not absolute due to some possible limitations in the internal control systems.
- Conclusions are worded positively.

Academic Research

- **Mandatory audits** of management earnings forecasts lead to less positive bias and improvement in accuracy (McConomy 1998).
- **Reasonable assurance** reduces the level of information asymmetry to a greater extent (Cuadrado-Ballesteros et al. 2017; Fuhrmann et al. 2017) and report users place more confidence in sustainability reports (Hodge et al. 2009).

Mandate of Reasonable Assurance

- **Sustainability auditor side:** Know-how and manpower required as the number of companies falling within the scope increases dramatically.
- **Business side:** Costs and time required for preparation and implementation has to be considered from a cost benefit perspective.

Le webinar du 17 juin 2021 sur les rapports de durabilité des entreprises.

Education et formation

Parce que le développement durable est un concept multidisciplinaire en constante évolution et dans lequel de nouveaux concepts apparaissent régulièrement, les membres du secrétariat du CFDD doivent se tenir au courant de l'évolution des sujets qui les concernent. La formation continue est donc essentielle pour garantir la qualité du travail du secrétariat et son rôle de centre de connaissances.

C'est pourquoi les membres du secrétariat du CFDD participent régulièrement à des conférences et des congrès sur des thèmes liés au groupe de travail dans lequel ils sont actifs.

Un des membres du secrétariat est également actif dans le réseau de formateurs du SPF SPSCAE et de l'INAMI et y dispense des formations (sur les valeurs et les comportements déontologiques). Un autre membre du secrétariat soutient les activités académiques dans diverses universités sur le thème du financement de la transition.

Carrière

Dans le cadre du cycle d'évaluation mis en place au sein des administrations fédérales, tous les membres du secrétariat du CFDD sont soumis à un entretien de planification et d'évaluation. Au cours de cette procédure, les objectifs de chaque membre du personnel et les moyens de les atteindre sont discutés et formalisés. La mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints est discutée lors de l'entretien d'évaluation. Une attention particulière est accordée à l'implication de chacun en tant qu'équipe dans le travail du Secrétariat, à la qualité de la disponibilité de tous envers les membres, l'administration et les autres acteurs qui font appel à nos services.

Les membres du Secrétariat reçoivent un soutien dans le développement de leur carrière. En 2021, des efforts supplémentaires ont été déployés pour améliorer encore le fonctionnement du Secrétariat. Certains membres ont été promus après une procédure. L'organigramme et la répartition des tâches au sein du Secrétariat ont ensuite été adaptés.

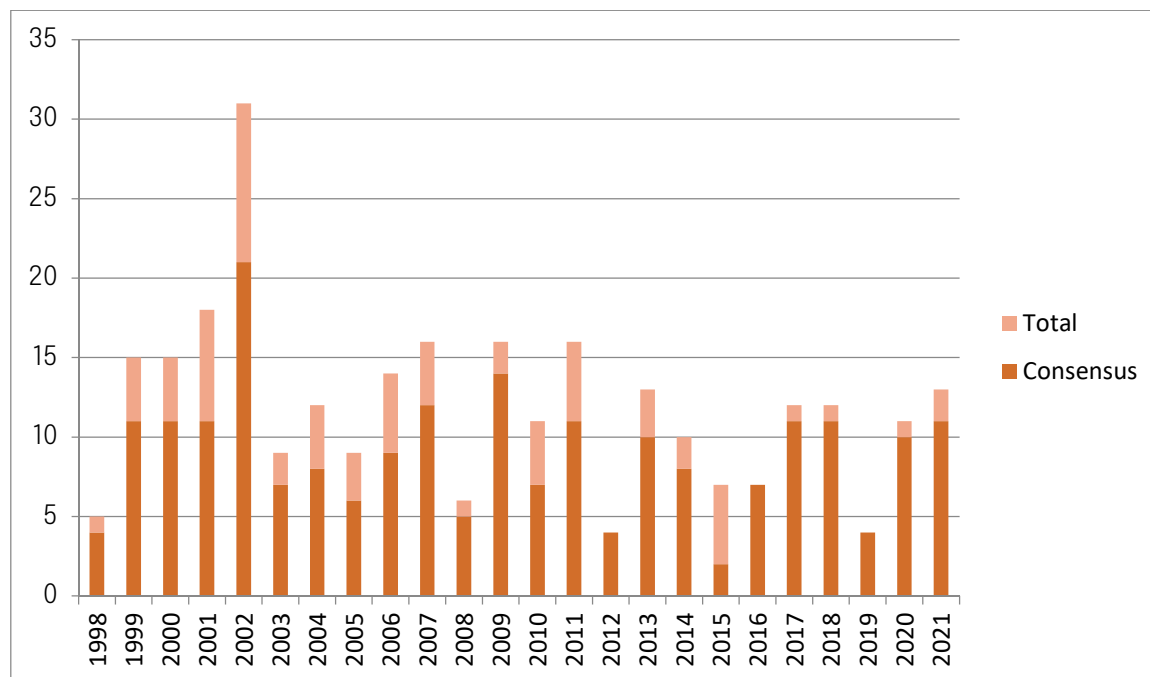
RAPPORT ADMINISTRATIF

AVIS DU CONSEIL

La principale activité du conseil consiste à émettre des avis politiques à la demande du gouvernement ou du parlement fédéral, ou de sa propre initiative. Les groupes de travail du conseil préparent ces avis, après quoi ils sont soumis à l'assemblée générale pour approbation. Les points de vue partagés sont toujours clairement exprimés dans les avis.

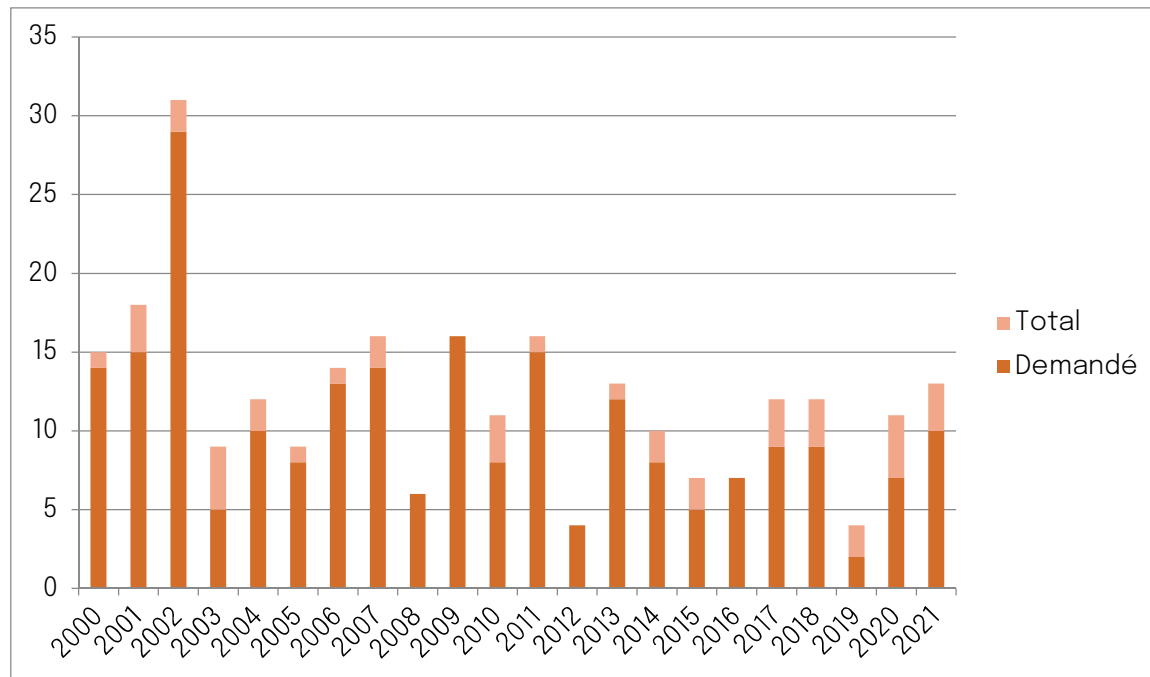
Nombre et consensus

Le graphique 1 ci-dessous montre le nombre d'avis émis par le Conseil depuis 1998 et la répartition entre avis consensuels et avis partagés. Cela donne un total de 286 avis, soit une moyenne de 11,9 avis par an, dont 215 (soit 75%) ont été adoptés par consensus. En 2021, 13 avis ont été adoptés (dont 11 par consensus), ce qui situe cette année autour de la moyenne des années précédentes. Sur les 13 avis, 9 ont été produits en coopération avec d'autres conseils consultatifs.



Avis d'initiative

Le graphique ci-dessous donne un aperçu du nombre d'avis émis ces dernières années à la demande du gouvernement et de sa propre initiative. En 2021, le Conseil a émis trois avis d'initiative.



Les avis de 2021

Nous donnons ci-dessous un aperçu des avis consultatifs émis en 2021. Tous les avis peuvent être consultés [sur notre site web](#).

- Avis intermédiaire sur les orientations stratégiques du projet de plan pour la reprise et la résilience (2021a01)
- Avis d'initiative relatif au Plan pour la Reprise et la Résilience – volet « projets d'investissements » (2021a02)
- Avis sur un A.R. relatif aux carburants (2021a03)
- Avis d'initiative relatif au plan pour la reprise et la résilience – volet « Réformes structurelles » (2021a04)
- Avis sur un A.R. relatif aux produits conçus pour être évacués dans les toilettes (2021a05)
- Avis sur un A.R. relatif aux produits à usage unique et à la promotion des produits réutilisables (2021a06)
- Avis sur la garantie légale (2021a07)
- Avis sur les carburants destinés au secteur du transport d'origine renouvelable (2021a08)
- Avis sur l'avant-projet de Plan fédéral de développement durable (2021a09)

- Avis sur la transposition de la directive « RED II » (2021a10)
- Avis sur le projet de Plan d'action fédéral pour une économie circulaire (2021a11)
- Avis sur l'étude 'Définir les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Agenda 2030' (2021a12)
- Avis en préparation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) (2021a13)

Suivi des avis

Lors de la première assemblée générale de 2022 (9 mars), les membres gouvernementaux ou leurs représentants ont été invités - comme ils le font chaque année - à commenter le suivi des recommandations de 2021. Tous les membres du gouvernement qui avaient demandé des avis ont également été invités à expliquer par écrit comment ils y avaient donné suite. Ces informations ont été recueillies dans un [document sur le suivi des avis 2021](#).



L'assemblée générale du 18 mai 2021

INFORMATION ET COMMUNICATION

Bulletins d'information

Le CFDD dispose de plusieurs bulletins d'information.

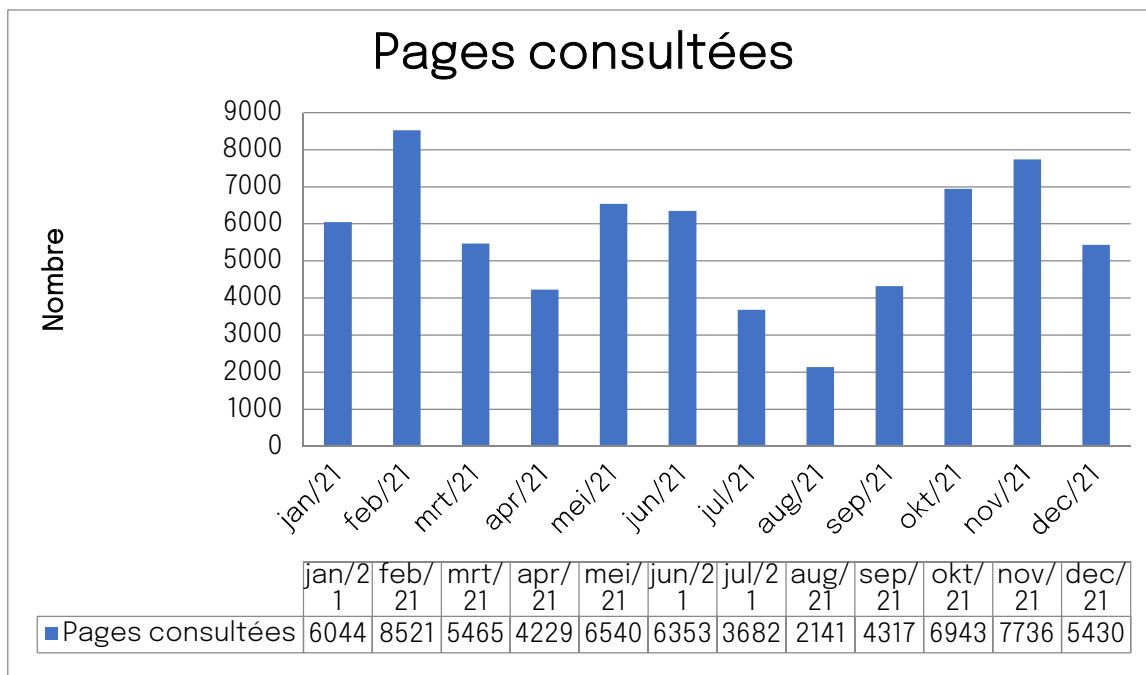
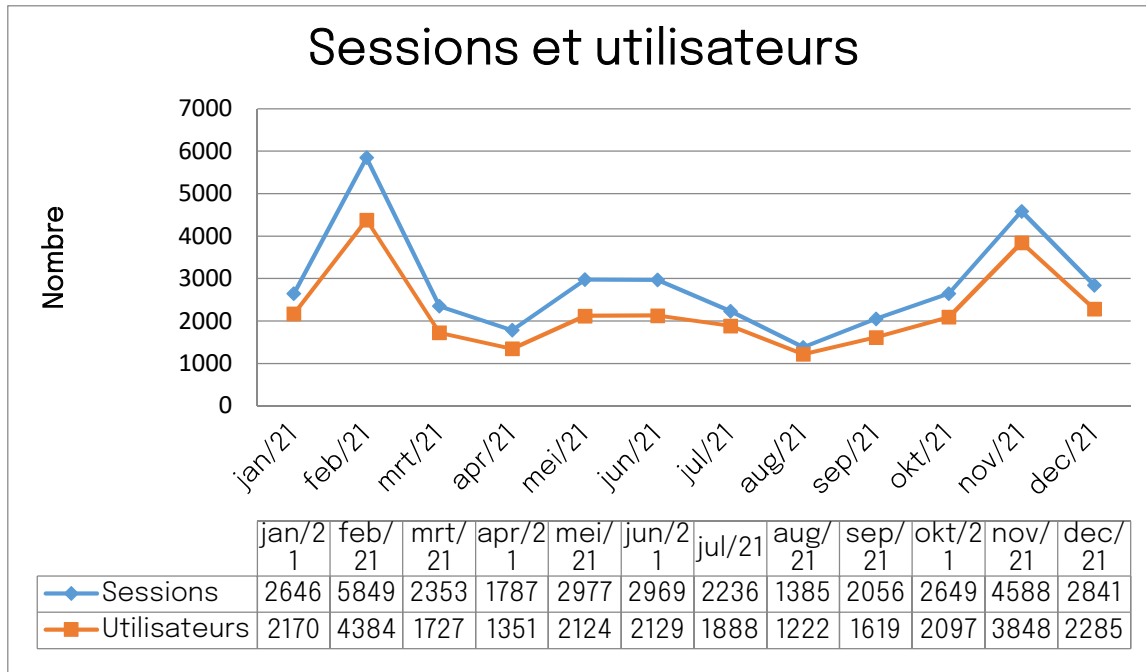
- Il y a le bulletin d'information général **CFDD-Info**. Il contient des informations générales sur les avis et les activités approuvés du conseil. Deux numéros sont parus en 2021. Le bulletin d'information est envoyé à environ 4 500 destinataires.
- En outre, il existe un bulletin d'information spécial, **Update 2030 Agenda**, qui traite principalement du suivi du processus de l'Agenda 2030 (y compris les ODD). Deux numéros ont été envoyés en 2021.
- Enfin, il y a aussi le **Briefing European Green Deal**. Il fournit des informations sur les derniers développements dans la mise en œuvre du Green Deal. Ce briefing a depuis été distribué assez largement à un public intéressé et a reçu des réactions très positives.

Fin 2021, le CFDD a entamé un processus de renouvellement du style maison et des moyens de communication. Dans ce contexte, un nouveau concept pour les bulletins d'information est en cours d'élaboration, qui sera mis en œuvre dans le courant de 2022.

Site web, médias sociaux et presse

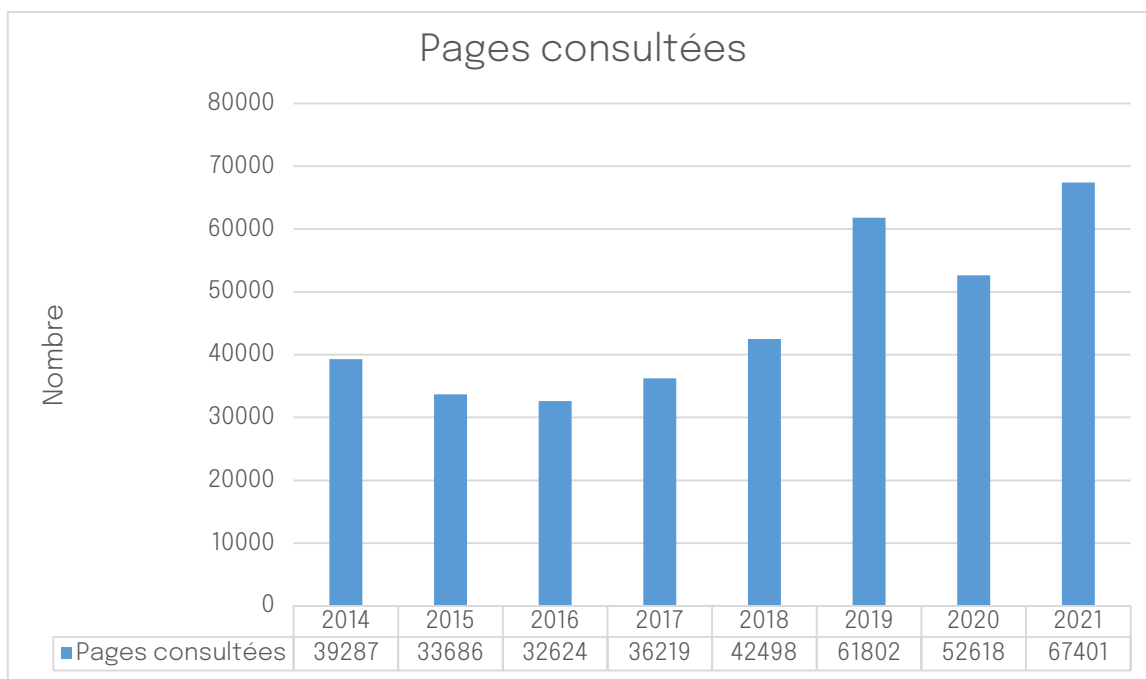
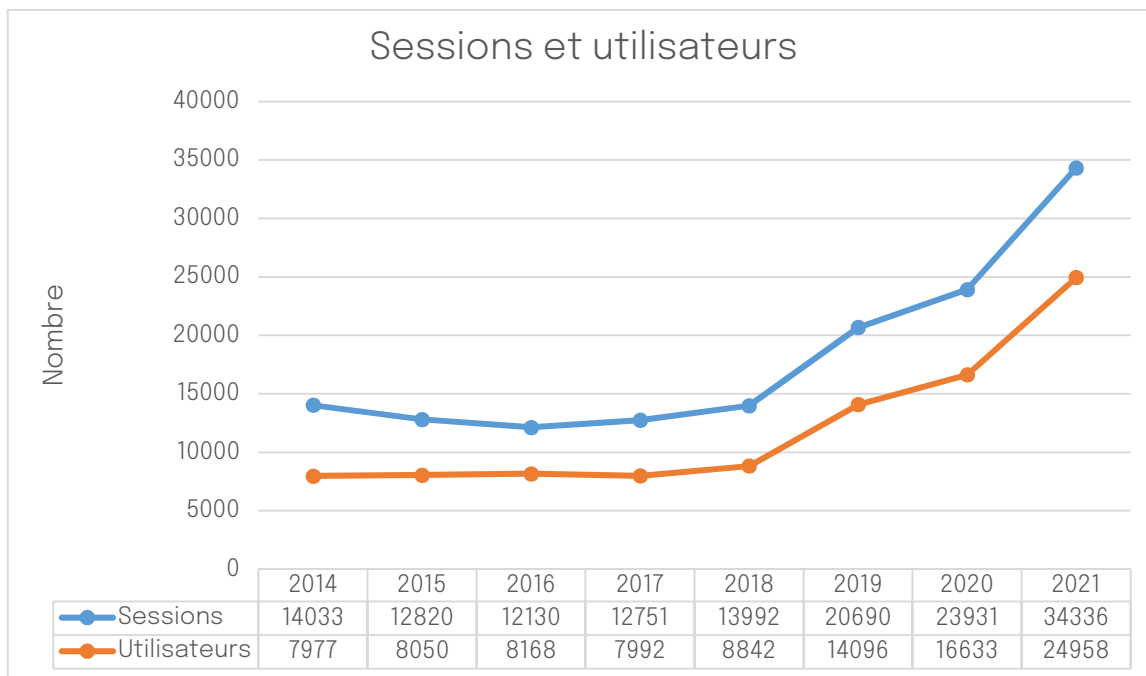
Le site web du conseil offre des informations sur le développement durable et le fonctionnement du CFDD. L'histoire, la composition et le fonctionnement du conseil sont expliqués. Tous les avis du conseil depuis sa création et ceux de son prédécesseur, le Conseil national du développement durable, s'y trouvent. Le site propose également un certain nombre de liens vers des rapports de recherche, des forums ou d'autres activités organisées par le conseil, ainsi que vers les sites des membres du conseil.

Les graphiques ci-dessous présentent quelques statistiques pour 2021.



Les statistiques des pages les plus visitées montrent que les activités publiques en particulier attirent de nombreux visiteurs sur notre site web.

Les graphiques suivants montrent l'évolution des visites du site web au cours des dernières années.

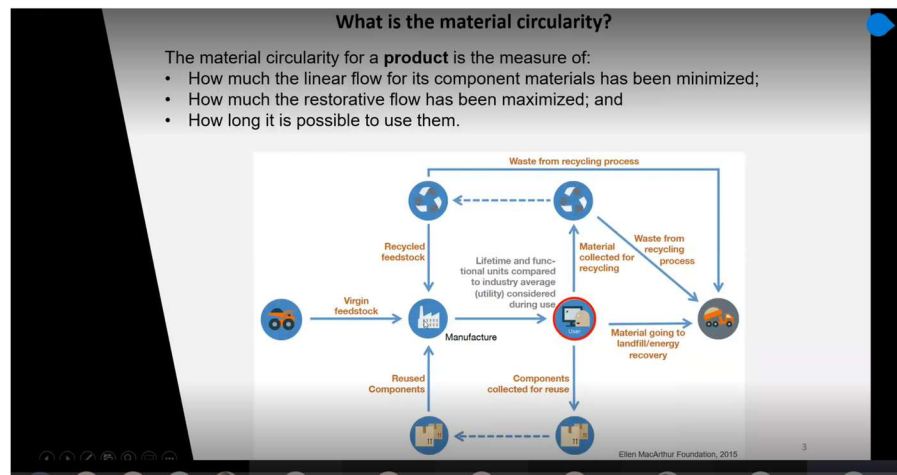


À la fin de l'année 2021, les préparatifs ont commencé pour renouveler le site web. Un tout nouveau site est en cours de construction et sera mis en ligne dans le courant de l'année 2022. Le nouveau site doit être plus moderne et dynamique et permettra une politique de communication plus active. En même temps que le site web, une trajectoire a

également été mise en œuvre pour le renouvellement du style de la maison. En 2022, un nouveau logo a été choisi et les différents moyens de communication internes et externes ont été alignés sur le nouveau style maison.

Outre le site web, le CFDD utilise également Facebook, LinkedIn et Twitter pour communiquer sur ses activités. Les canaux de médias sociaux sont encore relativement peu utilisés. L'intention est d'utiliser le site web et les bulletins d'information renouvelés pour parvenir à une politique de communication plus active et contemporaine.

Enfin, le conseil publie également de temps à autre des communiqués de presse sur ses propres activités.



Le webinaire sur le règlement européen sur les batteries du 14 février 2021

ACTIVITES DU CONSEIL

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale, les membres votent les avis préparés par les différents groupes de travail, rendent compte des conférences internationales, discutent de la planification, décident de l'organisation des activités du forum, prennent la décision finale sur le rapport annuel, le rapport financier, le budget, le programme annuel et le programme des groupes de travail. En outre, au début de chaque année civile, les différents membres du gouvernement ou leurs représentants font rapport sur le suivi des avis émis par le conseil.

En 2021, il y a eu trois assemblées générales.



L'Assemblée générale du 22 novembre 2021, en présence du ministre Gilkinet

Groupes de travail et de projet, comités d'accompagnement

Les groupes de travail sont composés de membres du conseil ou de leurs suppléants et d'experts désignés par eux. Les groupes de travail peuvent inviter des fonctionnaires et d'autres experts. L'Assemblée générale, sur proposition du Bureau, désigne les présidents des groupes de travail. Les groupes de travail préparent les avis. Chaque groupe de travail est assisté par un membre du secrétariat. Il existe des groupes de travail permanents et des groupes de projet qui

sont mis en place pour un projet spécifique (avis ou activité). Un comité de pilotage peut également être mis en place pour des études confiées par le conseil à des chercheurs ou pour un ensemble d'activités.

En 2021, les groupes de travail et de projet suivants étaient actifs :

- plan de relance
- biodiversité et forêts
- modèles économiques innovants
- relations internationales
- stratégies
- normes du produit
- financement de la transition
- énergie et climat
- vision Rail 2040.

Ils se sont réunis 63 fois.

En 2021, deux comités d'accompagnement étaient actifs :

- étude sur l'électrification de la mobilité
- les jeunes, le climat et la communication.

Ils se sont réunis 10 fois.

Bureau

Le Bureau est composé de la Présidente d'honneur (dont la représentante est invitée aux réunions), du Président et des Vice-Présidents. (La présidente d'honneur et son représentant n'ont pas de droit de vote). En outre, les organisations patronales, les syndicats, les ONG pour l'environnement et la coopération au développement envoient des représentants pour siéger au bureau. Le directeur et un membre du secrétariat participent également aux réunions.

L'Assemblée générale a délégué la gestion quotidienne du Conseil au Bureau. Les tâches du bureau comprennent la préparation et le suivi de l'assemblée générale, la transmission des projets de recommandations des groupes de travail à l'assemblée générale, la présentation du rapport annuel et du rapport financier à l'assemblée générale pour approbation, la sélection du personnel, la prise de décisions pratiques importantes et la gestion du secrétariat.

En 2021, il y a eu 11 réunions du Bureau.

Dialogue politique et activités d'information internes

Le conseil organise diverses activités qui ne sont pas liées à l'élaboration d'un avis. Il peut s'agir de tables rondes où les membres peuvent dialoguer avec un membre du gouvernement, de séminaires d'information (réservés aux membres), etc.

En 2021, les initiatives suivantes ont été prises :

- 23/02/2021 | Table ronde sur le Trade Policy Review
- 24/02/2021 | Webinaire interne sur le règlement européen sur batteries
- 16/06/2021 | Dialogue avec les parties prenantes sur le rapport annuel 2020
- 29/09/2021 | Table ronde avec le ministre Khattabi sur la COP26 à Glasgow
- 16/11/2021 | Séminaire sur le Business Partnership Facility.



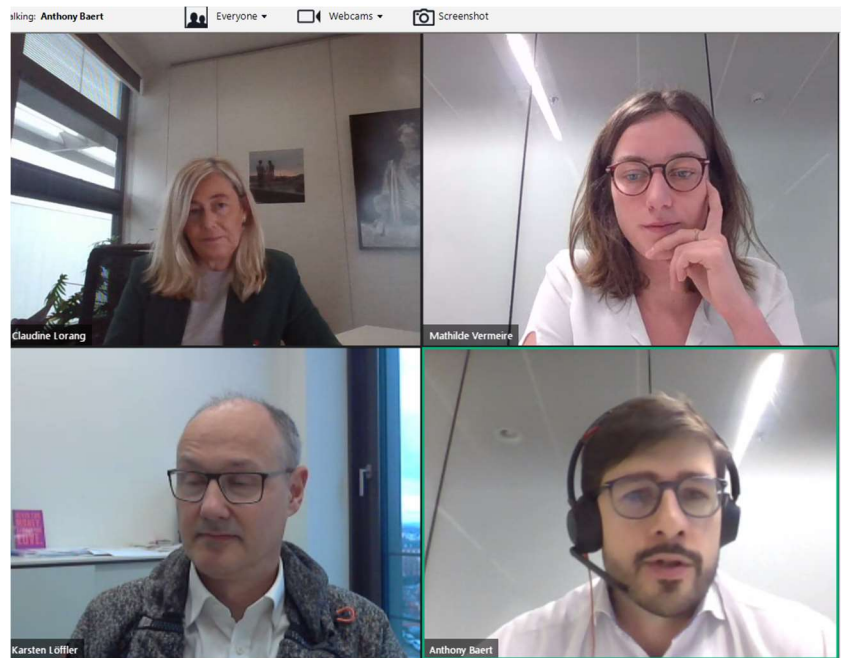
La ministre Khattabi à la Conférence sur le climat, la jeunesse et la communication, 25 novembre 2021

Events

Le conseil organise régulièrement des événements publics, destinés à un public plus large ou plus spécialisé. Les rapports, documents, présentations et enregistrements de ces événements sont disponibles sur notre site web.

En 2021, les événements ont été les suivants :

- 23/03/2021 | [Relance et investissements stratégiques](#)
- 27/05/2021 | [Le Mobility as a Service \(MaaS\) comme levier pour une mobilité durable](#)
- 17/06/2021 | [Corporate Sustainability Reporting: développements récents](#)
- 25/11/2021 | [#HackTheFuture, La communication sur le climat par et pour les jeunes](#)
- 30/11 et 01/12/2021 | [Aligner la finance sur le développement durable en Belgique: quel rôle pour les pouvoirs publics et le secteur financier ?](#)



La Conférence sur la finance durable du 30 novembre 2021

Evaluation activités

Ces dernières années, le Secrétariat a travaillé sur un système permettant d'évaluer au mieux les différentes activités. En résumé, pour les 6 événements de 2021, nous pouvons constater qu'il y a eu 973 participants. Les événements digitaux sont généralement enregistrés et peuvent être visionnés en différé. Le nombre réel de personnes ayant regardé ces événements est donc plus élevé que le chiffre cité.

L'évaluation montre un niveau moyen élevé de satisfaction des participants à l'égard des activités du conseil. Un aperçu des principaux éléments de l'évaluation de ces initiatives :

	23/03/2021 <i>Relance et invest. strat.</i>	27/05/2021 <i>MaaS</i>	17/06/2021 <i>Corp. Sust. Rep.</i>	25/11/2021 <i>Jeunes et climat</i>	30/11/2021 <i>Financement transition</i>	01/12/2021 <i>Financement transition</i>
Nombre participants (réel)	174	223	160	173	127	116
Nombre évaluations	24	15		28	16	16
Répond aux attentes ?	3,9 / 5	4,1 / 5		3,9 / 5	4 / 5	4 / 5
Choix sujets	4 / 5	4,2 / 5		4,4 / 5	4 / 5	4 / 5
Qualité discours et débats	4,2 / 5	4,3 / 5		4 / 5	3,9 / 5	3,9 / 5
Applicabilité	3,6 / 5	3,5 / 5		4 / 5	3,8 / 5	3,8 / 5
Tool webinar	3,7 / 5	4,1 / 5		2,8 / 5	3,6 / 5	3,6 / 5
Moyenne évaluation contenu	3,9 / 5	4 / 5		4,1 / 5	3,9 / 5	3,9 / 5

The image shows a video conference interface. At the top, a small video window shows a man, identified as Thomas Van Craen, speaking. Below the video is a slide titled "3 key takeaways on Sustainable Finance". The slide is divided into three colored boxes: grey, green, and blue. The grey box contains text about regulating the solution, the green box about reducing emissions and social inclusion, and the blue box about a coherent and embedded Sustainable Finance approach. The slide also includes a vertical logo for Triloes Bank on the left side.

3 key takeaways on Sustainable Finance

- Stop regulating the solution, start tackling the problem**
 - The risk of current regulations missing the point
 - 1.5°C is already 'in the books' (a.o. Carbon Tracker)
 - stop financing fossil fuel expansion and exploration / financial regulators to steer on assets
 - All finance has impact
- Reducing emissions & respecting social inclusion of all people**
 - not as an excuse to slow the pace of change
 - a just transition as a litmus test in sustainable finance decisions
 - e.g. ensuring households in energy inefficient properties have access to affordable retrofit
 - e.g. converting agriculture & support the farmers
- A coherent & embedded Sustainable Finance approach**
 - Coherence through public expenditure and public finance policies
 - Sustainable Finance embedded in a whole of theories of change and transition plans for economic sectors & societal domains (e.g. Klimaatvelden in the Netherlands)

La conférence sur la finance durable le 1er décembre 2021

Représentation

Le CFDD est impliqué dans différents réseaux européens dans le domaine du développement durable. Le CFDD est membre de [l'EEAC](#), le réseau européen des conseils consultatifs pour l'environnement et le développement durable. Les membres du secrétariat assistent régulièrement aux réunions de l'EEAC ou apportent leur soutien aux travaux du réseau.

En outre, le conseil suit également les activités de [l'ESDN](#), le réseau européen des administrations publiques du développement durable.

Au niveau national, les membres du Secrétariat participent régulièrement à des consultations avec les décideurs politiques des gouvernements fédéral et régionaux. Il s'agit notamment du Coormulti Sustainable Development (qui suit les négociations internationales sur le développement durable dans le cadre des Nations unies) et du CCPIE (Comité de coordination des politiques internationales en matière d'environnement).

Enfin, les membres du Secrétariat participent aussi régulièrement à diverses conférences et séminaires et sont également sollicités pour donner des cours ou des conférences invitées.



RAPPORT FINANCIER

Le budget du conseil en 2021 était de 205 000 €. Ce montant est réparti comme suit:

- € 191.000 pour les frais de fonctionnement non informatiques
- € 11.000 pour le fonctionnement informatique
- € 3.000 pour les frais de déplacement et remboursement d'adsl et de GSM pour le télétravail.

Comme chaque année, une partie des montants engagés durant l'année précédente n'ont pu être liquidés (payés) que l'année suivante.

Le tableau suivant indique en détail les dépenses et engagements pour 2021.

BUDGET 2021		
TOTAL	€ 205.000	
A. Fonctionnement	€ 202.000	
Fonctionnement (sans informatique)		€ 191.000
Fonctionnement informatique		€ 11.000
B. Investissements	€ 0	
C. Déplacements, adsl, ...	€ 3.000	
Déplacement, internet personnel		€ 3.000

	Budget 2021	Dépenses 2021
A. Fonctionnement		
1. Fonctionnement (sans informatique)	€ 191.000	€ 141.356
1.1. <u>Rémunérations et remboursements des frais</u>		
Jetons de présence	€ 20.000	€ 24.272
Frais de déplacement	€ 1.500	€ 42
Missions à l'étranger	€ 25.000	€ 24.153
Remboursement experts	€ 2.500	€ 0
<i>Sous-total</i>	€ 49.000	€ 48.468
1.2. <u>Locaux secrétariat</u>		
Nettoyage des locaux	€ 7.411	€ 7.411
Charges locatives Tour des Finances	€ 15.000	€ 12.300
<i>Sous-total</i>	€ 22.411	€ 19.711
1.3. <u>Marchandises et services (dépenses récurrentes)</u>		
Petits frais du service	€ 5.000	€ 2.975
Leasing (photocopieurs)	€ 1.800	€ 1.320
Téléph. fixe (tél. + internet)	€ 3.000	€ 2.633

Service GSM	€ 500	€ 291
Journaux, magazines	€ 2.800	€ 2.971
Traductions	€ 13.000	€ 8.823
<i>Sous-total</i>	€ 26.100	€ 19.014
Dépenses récurrentes (= 1.1 + 1.2 + 1.3)	€ 97.111	€ 87.193
1.4. <u>Marchandises et services (dépenses non-récurrentes)</u>		
Receptions, frais AG et BU	€ 4.000	€ 191
Petites fournitures, papier	€ 1.500	€ 1.122
Formations	€ 500	E 950
<i>Sous-total</i>	€ 6.000	€ 2.263
1.5. <u>Sensibilisation et communication</u>		
Forum annuel	€ 10.000	€ 6.065
Outil de soutien aux missions légales du CFDD	€ 35.000	€ 38.883
Séminaires, lunch-débats	€ 12.000	€ 453
<i>Sous-total</i>	€ 57.000	€ 45.401
1.6. <u>Contribution financière</u>		
Contribution EEAC	€ 6.500	€ 6.500
<i>Sous-total</i>	€ 6.500	€ 6.500
Total A1	€ 167.011	€ 141.356
Disponible (non engagé / non dépensé)	€ 23.989	€ 49.644
2. Fonctionnement informatique	€ 11.000	€ 8.706
Fonctionnement informatique	€ 11.000	€ 8.706
Total A2	€ 11.000	€ 8.706
Disponible (non engagé / non dépensé)	€ 0	€ 2.294
B. Investissements		
1. Investissements (sans informatique)	€ 0	€ 0
Investissements (sans informatique)	€ 0	€ 0
Total B1	€ 0	€ 0
Disponible (non engagé / non dépensé)	€ 0	€ 0
2. Investissements (informatique)	€ 0	€ 0
Investissements (informatique)	€ 0	€ 0
Total B2	€ 0	€ 0
Disponible (non-engagé / non dépensé)	€ 0	€ 0

ANNEXES

ANNEXE 1 | RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES



Cet aperçu donne une description des lignes de communication avec les différentes parties prenantes importantes, telles qu'elles sont vues par le CFDD.

Il ne s'agit en aucun cas d'une déclaration sur les parties prenantes elles-mêmes, leur façon de travailler ou leur attitude envers le CFDD. Il s'agit uniquement d'une tentative de cartographier le fonctionnement des lignes de communication et ce que l'on sait à leur sujet du point de vue du CFDD. Par exemple, les déficits d'information identifiés doivent être interprétés comme une mission pour le CFDD, une mission qui peut être incluse dans le rapport de durabilité. De cette manière, l'accent peut être mis non plus sur le moyen de communication en lui-même mais sur la communication dans son ensemble, vue du point de vue des parties prenantes.

- *Membres du Conseil.* C'est avec les membres du conseil que la communication est organisée le plus intensivement. Via le bureau et l'AG, il existe des moments de consultation structurelle. Il y a des dépêches régulières avec des documents et des rapports pour les différentes réunions. Il y a des contacts pendant les forums. Les différents outils de communication externe, tels que le site web et le bulletin d'information, ont également pour public cible les membres. En plus de tout cela, il existe de nombreux contacts informels entre les membres et le secrétariat.
- *Groupes de travail et de projet du conseil.* Les groupes de travail et de projet du conseil sont principalement composés de représentants des membres. Les moyens de communication sont donc largement similaires. Les groupes de travail ont des contacts avec des experts externes. Le retour d'information avec le personnel du secrétariat se fait principalement par la mise en page des avis et le traitement des commentaires et amendements.
- *Personnel de secrétariat.* Les lignes de communication passent par les contacts quotidiens au secrétariat. La réunion hebdomadaire du personnel est un lieu d'échange d'expériences et de discussion sur la

planification et l'exécution des tâches. Il existe également un cycle d'évaluation, avec des réunions annuelles d'évaluation et de planification. De cette façon, il existe de nombreuses possibilités de retour d'information et de développement des compétences.

- *Ministres et cabinets.* Les lignes de communication sont partiellement formalisées. Les demandes formelles d'avis reçoivent également une réponse formelle, et ce dans les délais fixés. Les représentants des Cabinets participent aux AG et parfois aux groupes de travail. Il existe également des contacts réguliers dans le cadre de réunions externes, comme le Coormulti. En outre, il existe des contacts informels permanents.
- *IFDD (Institut fédéral pour le développement durable).* Il existe des contacts formels et des contacts informels avec l'IFDD. L'échange d'informations est facile et constructif. Les bulletins d'information du conseil sont lus et acceptés. Il n'est pas clair s'il existe des lacunes dans les informations.
- *SPF SPSCAE.* Avec le SPF SPSCAE, il y a principalement des contacts formels et informels avec le service du personnel. Ils concernent l'organisation administrative et la politique du personnel du secrétariat du Conseil. Il y a également une consultation politique sur le rôle du conseil au sein du SPF dans son ensemble. Il existe des contacts intensifs avec un certain nombre de fonctionnaires ou de services (par exemple, le service changements climatiques du SPF). Il n'est pas clair si les moyens de communication du conseil atteignent tous les fonctionnaires potentiellement intéressés par les activités du conseil et s'il existe des lacunes en matière d'information.
- *Task Force Développement Durable.* Il existe des contacts formels et informels avec la Task Force DD. Il n'est pas clair s'il existe des lacunes en matière d'information et si les ressources d'information du conseil pénètrent suffisamment. Le CFDD et le TFDD sont impliqués dans leurs travaux respectifs.
- *CIDD.* Il existe des contacts indirects avec le CIDD, principalement par le biais de l'IFDD. On ne sait pas s'il existe des lacunes en matière d'information et si une politique de communication plus active est nécessaire.
- *Commission parlementaire de l'énergie, de l'environnement et du climat.* Les contacts ne sont pas très structurels. Lorsque des moments de concertation sont organisés, il y a place pour l'échange. Il n'est pas suffisamment clair si les outils de communication du conseil atteignent suffisamment tous les membres parlementaires concernés. Il n'est pas non plus certain que la valeur d'usage des avis pour le travail parlementaire soit suffisamment exploitée.
- *Conseils consultatifs fédéraux et régionaux.* Depuis 2014 surtout, les contacts avec les autres conseils consultatifs se sont resserrés. Par exemple, plusieurs avis ont été produits conjointement avec le CCE, le CNT et la CCS Consommation. Il y a également eu une coopération pour les avis et les initiatives avec les conseils consultatifs régionaux. La communication est donc assez intense via le personnel des secrétariats des conseils. Les publications des différents conseils sont également lues.

ANNEXE 2 | GRI

Il n'a pas encore été possible d'achever formellement le rapport de cette année selon les nouvelles normes GRI.

L'intention est que cela soit fait pour le prochain rapport. Nous considérons donc que ce rapport annuel est "inspiré par les normes GRI".